



BULLETIN MUNICIPAL
SENTHEIM

BULLETIN MUNICIPAL No 21 - JUIN 1982

LE MOT DU MAIRE

" AU SERVICE DES AUTRES "

CHERS AMIS,

La vie d'une commune se traduit essentiellement par des activités culturelles, sportives, patriotiques, religieuses, de loisirs....

Toutefois pour que ces activités continuent, progressent et n'arrivent pas à une paralysie temporaire ou même définitive....il faut des organiseurs, des dirigeants, en un mot des VOLONTAIRES.

Je voudrais par ces quelques lignes rendre hommage au bénévolat.

Ces volontaires, ces bénévoles, qui consacrent la majeure partie de leur temps libre à se mettre au SERVICE DES AUTRES, consentent souvent d'énormes sacrifices, tout le long de l'année, sans attendre récompense, ni même gratitude. Oui, ils prennent sur leur temps, sur leur vie de famille et parfois même sur leurs propres ressources, pour organiser des manifestations, des rencontres, des sorties, des répétitions, etc. (j'éviterai d'énumérer toutes ces activités par peur d'en oublier).

Apprécions hautement et à juste titre leur travail et leur enthousiasme car sans tous ces volontaires, les activités locales, auxquelles participent quelques centaines d'adultes, d'adolescents ou d'enfants, ne pourraient exister et notre village serait une commune morte.

La Municipalité leur est vivement reconnaissante et souhaite que leurs rangs se grossissent par d'autres BONNES VOLONTES pour le plus grand bien de notre petite cité.

Votre Maire

André SCHUFFENECKER.

LE NOBLE GESTE DU DON DU SANG

Une trentaine de personnes de Sentheim (et des environs) ont répondu à l'appel du DON DE SANG le 26 juin 1982. La municipalité tient à les remercier officiellement et à les citer en exemple à toute la population.

La prochaine collecte de sang aura lieu samedi le 30 octobre 1982. On espère, que le nombre de DONNEURS DE SANG BENEVOLES dépassera largement celui de juin. MERCI d'AVANCE!

FLASHES SUR LE VILLAGE

MERCI

à tous ceux qui
.....ont entrepris le ravalement de façade de leur maison
.....ont fleuri leur maison, leur jardin
.....ont soin de nettoyer les abords et le trottoir devant leur propriété
.....utilisent le container à verre, les paniers à papier,
Le village se trouvera embelli!
Les touristes et les promeneurs le constateront ...et nous le diront!

OUVERTURE d'UN SALON DE COIFFURE(MESSIEURS)

Le salon de coiffure PATRICK a ouvert ses portes mardi le 22 juin 1982.
Le débit de tabacs ouvrira à la même adresse(53a grand-rue) le 1er août 1982.

CONSTRUCTION....PERMIS DE CONSTRUIRE

Il est rappelé, que pour toute construction (même provisoire= abri ou garage préfabriqué, construction en bois, etc), un permis de construire est à demander. La subdivision de l'EQUIPEMENT de MASEVAUX est à votre disposition pour vous renseigner.

Un permis de construire est aussi exigé lors d'un changement extérieur à une construction existante(création d'ouvertures supplémentaires: portes, fenêtres, créations de balcons, terrasses- ravalement et couverture de façades, etc).

Une autorisation pour stationnement d'une caravane est à demander, lorsque la durée du stationnement excède 3 mois.

NI VERRE, NI HERBES.....dans les POUBELLES

Le Bureau du SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT des ORDURES MENAGERES de la ZONE SOUS-VOSGIENNE, qui assure le ramassage des ordures dans la commune, a décidé, que les poubelles ou sacs renfermant de l'herbe et des verres seraient laissés sur place.

AUX PROPRIETAIRES d'ANIMAUX DOMESTIQUES

Nous lançons une nouvelle fois un appel à tous les propriétaires de chiens, afin qu'ils veillent à ne pas importuner autrui(divagation illicite, aboiements répétés, surtout la nuit) et qu'ils assument pleinement à l'égard de leurs chiens la responsabilité librement acceptée en les adoptant.

NETTOYEZ VOS TROTTOIRS

Il n'est sans doute pas inutile de rappeler, que les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer les trottoirs le long de leurs propriétés. Pensons à rendre notre village toujours plus accueillant pour les nombreux touristes qui passent devant nos maisons durant la période des vacances.

BIBLIOBUS...de la LECTURE POUR TOUS

Nous appelons l'attention des personnes âgées sur le fait, que la municipalité prend à sa charge les frais de location des livres de bibliothèque auprès du BIBLIOBUS.

POLICE DU CIMETIERE : INTERDICTION DE JOUER AU BALLON SUR LE PARKING DU CIMETIERE

Il est souvent constaté, que des enfants jouent au ballon sur le parking du cimetière. Nécessairement le ballon s'envole souvent dans le cimetière et renverse des vases et des tablettes posés sur les tombes. De nombreuses réclamations nous sont parvenues à ce sujet à la mairie. De ce fait, nous sommes amenés à interdire strictement les jeux de ballons sur ce parking. Nous invitons les parents des enfants, qui ont l'habitude de jouer sur cette aire, de veiller scrupuleusement au respect de cette interdiction. Par la suite, en cas de non-observation de ces règles, les dégâts éventuellement causés au cimetière seront à imputer à leur charge.

SI VOUS DISPOSEZ d'une TOMBE ou DUNE CONCESSION AU CIMETIERE

Il est dans votre intérêt de lire ce qui suit:

CONCESSION 30 ANS

Les titulaires de concessions pour 30 ans devront demander le renouvellement de leur concession, s'ils le désirent, après écoulement de la période concédée. S'adresser à la Mairie. Les concessions non renouvelées dans les délais légaux seront reprises par la commune et mises à la disposition d'autres familles, après un délai de deux ans. Suivant décision municipale, aucun monument funéraire ne pourra être érigé sur une tombe à contrat de 30 ans.

CONCESSION A VIE (PERPETUELLE)

Elle est indispensable pour permettre l'érection d'un monument funéraire.

ANNONCES GRATUITES

Les habitants de SENTHEIM sont invités à bénéficier largement des colonnes du BULLETIN MUNICIPAL pour annoncer en toute discrétion une VENTE, une CONCESSION, une LOCATION. Les personnes intéressées par les annonces pourront adresser leurs réponses au bureau de la Mairie, qui transmettra.

OBJETS TROUVES

Des clés et des trousseaux de clés.

S'adresser à la Mairie.

DANS NOS ECOLES

REUNION DU CONSEIL d'ECOLE DU 5 JUIN 1982

PRESENTS: M.M. MASSON, MEHRENBERGER, BUHR, Mme TSCHIRHART

M.M. GONTIER- RINGENBACH- GSTALDER - Mme MOLLET

M.SCHUFFENECKER, maire et M.EHRET, premier adjoint

ORDRE DU JOUR: Effectifs et répartitions des classes pour l'année 1982/1983
Crédits scolaires pour la rentrée
U.S.E.P. (bilan sportif)
Kermesse des Ecoles
Concours de dessin C.M.D.P.

1) EFFECTIFS- REPARTITION DES CLASSES

- Le conseil des maîtres informe les parents:

Nombre total d'élèves inscrits à ce jour: 92

- CP = 18		18 pour M.BUHR
- CE1-CE2	14 + 10 =	24 pour Mme TSCHIRHART
- CE2-CM1	15 + 10 =	25 pour M.MEHRENBERGER
- CM1-CM2	10 + 15 =	25 pour M.MASSON

TOTAL ... 92

Il y aura certainement plusieurs inscriptions au 1er trimestre en provenance du nouveau lotissement.

En conclusion, les effectifs sont en hausse et nous n'avons pas à craindre une fermeture de classe.

2) CREDITS SCOLAIRES

Après un rapide récapitulatif des crédits accordés pour l'année en cours, nous demandons le budget suivant:

<u>1981-1982</u>	<u>1982-1983</u>
500 F par classe pour PETIT MATERIEL	600 F par classe
2.500 F pour achat de manuels scolaires	2.000 F pour achat manuel scolaires (livres de grammaire CE et CM cahier d'exercices pour le CP)
4.000 F pour la piscine à raison de 4F par élève et par sortie	Crédits éventuellement à réévaluer en cours d'année
2.500 F location de la dalle AMOS	"
1.000 F subvention pour l'AOS (12 F par élève par an)	"
1.300 F CADEAUX DE NOEL et GOUTER	"

3) BILAN SPORTIF (U.S.E.P.)

Nous avons récapitulé toutes les activités sportives pratiquées par les enfants au cours de cette année scolaire:

1e trimestre : NATATION CE2 CM1 CM 2
CROSS d'ENDURANCE
ESCRIME
RYTHMIQUE

2e trimestre : SKI ALPIN 31 élèves
SKI DE FOND 36 élèves
ESCRIME
RYTHMIQUE
CROSS DE REGULARITE

3e trimestre : NATATION CP, CE1-CE2, CM1
ESCRIME
RYTHMIQUE ET DANSES FOLKLORIQUES
TOURNOI DE FOOT à 7 et TOURNOI BALLON PRISONNIER(filles)
TRATHLON(saut, course, lancer) CE1, CE2, CM1, CM2

De nombreux élèves ont été récompensés par des écussons, des diplômes USEP, voire même une Coupe en Cross et 1 fanion en escrime,

Les enseignants et les élèves remercient chaleureusement toutes les personnes, qui ont aidé l'école d'une façon ou d'une autre et en particulier le Football-Club Sentein pour la mise à disposition de ses locaux et installations lors des entraînements, des tournois et des compétitions U.S.E.P.

4) KBETTESSE SCOLAIRE

Elle est reportée au dimanche 27 JUIN 1982, la salle de l'AMOS n'étant pas disponible le 13 juin 1982;

5) CONCOURS DE DESSIN C.M.D.P.

16 lauréats- 4 par classe, sont récompensés lors de l'Assemblée Générale de la CMDP SENTEIN, qui aura lieu le samedi 5 juin 1982 à 20h30 dans la grande salle de l'A.M.O.S.

Le conseil d'école précise, que ce rapport paraîtra dans le prochain BULLETIN MUNICIPAL;

SIGNE: M.MASSON

REMERCIEMENTS

Les enseignants et les élèves de l'Ecole Primaire remercient chaleureusement l'Association des ANCIENS COMBATTANTS de SENTEIN pour leur geste de solidarité envers l'Ecole.

En effet, à l'occasion de l'Assemblée Générale des Anciens Combattants UNC- UNC-AFN du sous-groupe de Thann, qui a eu lieu dimanche le 7 mars 1982 à SENTEIN, le Président de la Section locale de SENTEIN, M.Maurice WILLIG, a remis un don de 200 F à M.MASSON, directeur d'école et gérant de la Coopérative Scolaire.

La NOUVELLE ECOLE MATERNELLE

Elle sera ouverte à la rentrée de septembre 1982 aux enfants de 3 à 6 ans et comprendra deux classes.

Le hall d'entrée et la salle d'attente ont une superficie de 18mètres carrés. Une vaste ^{salle} de jeux de 116 m2 permettra aux enfants de jouer, une salle de repos de 23M2 pour les petits, deux salles de classe de 60M2 chacune, deux vestiaires, deux blocs sanitaires, une tisanerie et le bureau de la directrice constituent les éléments principaux de l'immeuble, implanté derrière l'église avec accès par la Rue Chanoine Cetty. Sa situation permet d'accéder aux nouveaux quartiers résidentiels par des chemins goudronnés en dehors des axes principaux de circulation.

" AU SERVICE DES AUTRES "

LES SOCIÉTÉS LOCALES

Votre maire a bien voulu évoquer le bénévolat, le volontariat, qui fait vivre les sociétés. A SENTHEIM, nous avons de nombreuses associations, qui accueillent à bras ouverts des adhérents. Nous allons les énumérer ci-après, vous pouvez vous adresser en toute confiance à leurs dirigeants: le meilleur accueil vous est réservé partout.

FOOTBALL-CLUB SENTHEIM

Président: M. Serge BUHR

Engagement de deux équipes seniors et de quatre équipes de jeunes dans le championnat de la Ligue d'Alsace

Entraînement toutes les semaines pour les jeunes et les adultes
par des entraîneurs qualifiés

CERCLE d'ECHECS SENTHEIM

Président: M. Aloyse HIRTH

Engagement de plusieurs équipes (1 équipe en championnat d'Alsace Division Régionale- 2 ou 3 équipes en championnat du Haut-Rhin)

Entraînement tous les 1ers et 3ème vendredis du mois (Restaurant A LA COURONNE)

CHORALE SAINTE-CECILE

Président: M. René HIRTH

Répétitions tous les jeudis soirs

CLUB DU TROISIEME AGE" LES ROSES d'AUTOMNE"

Responsable: Mme Henriette KIEFFER

rencontres et excursions

gymnastique-natation

GROUPEMENT DES MINEURS

Président: M. Bernard ILTIS

réservé aux mineurs et anciens mineurs

LES AMIS DU SKAT

Président: M. Henry FLORY

pour les amateurs de jeux de cartes

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS Président: Lieutenant Gilbert EHRET

les volontaires sont les bienvenus

SECTION LOCALE UNC-UNC AFN

Président: M. Maurice WILLIG

réservée aux anciens combattants et leurs ayants-droits.

Faites-vous inscrire dans une de ces sociétés, devenez membre de l'une d'elles et plus tard dirigeant !

N'oublions pas l'ASSOCIATION DE LA MAISON DES OEUVRES, qui gère la Maison des Oeuvres! Président : M. Gilbert RINGENBACH !

Comme association inscrite, notons encore l'AMICALE DE LA CLASSE 1946-1966, qui ne comprend, que des personnes nées en 1946. Président: M. Michel EMBERGER.

LES MANIFESTATIONS PREVUES

KILBE DES SAPEURS-POMPIERS les 10, 13, 17 et 24 juillet 1982 (sous chapiteau)

FETES d'OCTOBRE (FOOTBALL-CLUB), les 16, 23 et 30 octobre 1982 (sous chapiteau)

BLITZ d'ETE DES ECHECS : samedi le 28 août 1982 à la MAISON DES OEUVRES

Le DIMANCHE 5 SEPTEMBRE 1982 : 1er MARCHÉ ANNUEL DES COMMERÇANTS ET ARTISANS

de SENTHEIM et de la VALLEE

MAISON DES OEUVRES- VIEUX CHEMIN

CARNET DE FAMILLE

NOS JOIES.....NOS PEINES

Depuis le début de l'année 1982; huit enfants ont vu le jour:

- le 9.2.1982 Philippe Régis, de Louis MAHLER et Lucienne KRÉE
- le 21.2.1982 Corentin André, de Dominique SITTER et Claire SEILLER
- le 24.3.1982 Séverine, de Jean-Paul EHRET et Régine LUTRINGER
- le 2.5.1982 Pamela, de Jacques LUDWIG et Michèle KOUN
- le 3.5.1982 Thomas, de Philippe BISCHOFF et Marie Josée KIEFFER
- le 11.5.1982 Resul, de Tahsin BALCI et Karol NIGAR
- le 2.6.1982 Mélanie, de Gilbert FLUHR et Martine MATTAUER
- le 5.6.1982 Lionel, de Roger SCHUFFENECKER et Odette KIEFER

Nous présentons nos meilleures félicitations aux heureux parents et souhaitons aux plus jeunes habitants un avenir serein et prometteur!

Trois mariages ont eu lieu à SENTHEIM:

- le 1er mai 1982 SABARDU Yves de Lézignan-Corbères (Aude) et Martine BRODHAG
fille des époux Paul BRODHAG, bouchers
- le 22 mai 1982 HELLER Michel, de STRASBOURG, et Fabienne EMBERGER,
fille de M. Armand EMBERGER, conseiller municipal
- le 12 juin 1982 PETER Patrick de Cernay et Marie-Eve BOESCH
fille des époux Georges BOESCH.

Les trois couples ont choisi leur domicile conjugal à l'extérieur.

Nous leur souhaitons dans leurs nouvelles résidences bonheur et prospérité!

Plusieurs familles ont été endeuillées à la suite du décès d'un de leurs membres.

- 1er janvier 1982 Fernand WOLFF, 58 ans, époux de Jeanne WINCKER
- 16 janvier 1982 Françoise GILEWICZ-veuve LUTTENSCHLAGER, 83 ans
- 26 janvier 1982 Jeanne LUPFER veuve HELL, 82 ans
- 30 janvier 1982 Joseph DITNER, 76 ans, époux de Cécile SILBERMANN
- 4 mars 1982 Amélie WIOLAND, veuve FLUHR, 82 ans
- 8 mai 1982 Paul STUTER, 54 ans, époux de Yolande BALDINI
- 12 mai 1982 Adèle KIEFFER veuve SCHUFFENECKER, 85 ans
mère de M. André SCHUFFENECKER, maire de la commune
- 12 juin 1982 Joseph WIOLAND, 77 ans, époux de Thérèse SENNHEIMER.

A toutes les familles éplorées par le décès d'un de leurs proches, nous présentons l'expression de nos sincères condoléances et les assurons de notre vive sympathie!

NOUVELLES ARRIVEES

Nous saluons très cordialement les nouveaux arrivés au lotissement LES VIOLETTES et particulièrement

- les époux Jean-Claude STOFFEL et leurs deux enfants 19, rue des Primevères
- les époux Jean-Luc LEMOINE et leurs trois enfants 16, rue des Primevères
- la famille Alain OGER, 6 rue des Primevères
- la famille Philippe CHOPP et leurs trois enfants 7 rue du Muguet
- la famille Jeanne-Michel HUET et leur enfant 14, rue du Muguet

D'autre part nous souhaitons la bienvenue

aux époux Jean-Marie DUBAIL-RUDLER, 8,rue du Tissage
à la famille Pascal HIRTH 3,rue du Tissage
à la famille André BAUER (1 enfant) 9;rue Louis Bian
aux époux Daniel FLUHR 5^a rue du Tissage
à Mme Elisabeth HERRMANN et Peggy 20,rue de l'église
à M.Laurent JENN 2,rue de Mortzwiller

SOMMAIRE

1. LE MOT DU MAIRE" Au service des autres"
LE NOBLE GESTE DU DON DU SANG
2. FLASHES SUR LE VILLAGE
3. FLASHES SUR LE VILLAGE(Suite)
ANNONCES GRATUITES
OBJETS TROUVES
4. DANS NOS ECOLES : REUNION DU CONSEIL d'ECOLE
5. REUNION(suite)
REMERCIEMENTS
LA NOUVELLE ÉCOLE MATERNELLE
6. AU SERVICE DES AUTRES
LES SOCIETES LOCALES
LES MANIFESTATIONS PREVUES
7. CARNET DE FAMILLE
NOS JOIES...NOS PEINES
NOUVELLES ARRIVEES
8. NOUVELLES ARRIVEES(suite)
SOMMAIRE

Nous remercions particulièrement le directeur d'école M.MASSON et ses élèves pour l'excellent concours lors de la confection du présent BULLETIN MUNICIPAL. Ils n'ont pas hésité d'exécuter ce travail un jour de vacances.

REDACTION DU B.M.: MAIRIE SENTHEIM

TIRAGE à 350 EXEMPLAIRES- DEPOT LEGAL: PREFECTURE DU HAUT-RHIN.
